

LES CEREMONIES ET LES RITUELS DE COUR : DES INSTRUMENTS D'UNE POLITIQUE DE COMMUNICATION

PAR

Claudine HAROCHE

Chargée de recherche au CNRS (CURAPP)

« Ceux là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne sont là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnons, ne pouvant pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance » (Louis XIV Mémoires)

En matière de communication politique un certain nombre d'interrogations contemporaines rencontrent des préoccupations séculaires. Ainsi l'insistance actuelle sur le « look », la présentation de soi, le savoir faire, tout ce travail sur les apparences auquel se livre le politique remontent-ils en réalité à des préoccupations très anciennes. Ainsi encore la nécessité d'instaurer aujourd'hui une relation personnalisée avec les administrés, le style intimiste répondent-ils à des finalités politiques séculaires. De même l'importance accordée aux emblèmes, aux signes extérieurs, aux « logos » peut-elle s'éclairer à la lumière d'une archéologie de la communication politique. Les mots changent, se chargent de contenus différents mais renvoient à une constante fondamentale du pouvoir politique. Monarchique ou républicain, le pouvoir doit communiquer. La maîtrise de la communication est désormais considérée comme un enjeu politique majeur¹. Elle trouve ses origines il y a bien longtemps, quand n'existait ni débat ni opinion publique, ni jugement critique.

Qu'il s'agissent de l'Antiquité², de la cour Byzantine³, de la cour des derniers Valois ou de celle des Bourbons, par des cérémonies, des cérémonials d'Etat, des rituels et « des façons de cour », le pouvoir veut imposer un

ordre, des formes. Il doit se faire reconnaître, il doit communiquer⁴.

COMMUNIQUER PAR LES CÉRÉMONIES ET LES RITUELS: FORMER, S'INFORMER.

Que faut-il entendre ici sous le terme *communiquer* ? Signifier l'autorité, la puissance, le prestige, la hiérarchie à l'aide de moyens non violents⁵, par des cérémonies, des rituels ordonnés par une étiquette, un protocole ; et régler ainsi le rapport du peuple au pouvoir en imposant une alternance entre l'accessibilité et l'inaccessibilité des sujets au monarque.

Il s'agit encore de signifier le pouvoir, la hiérarchie, et pour cela *montrer* : Montrer et instaurer une distance entre le roi et ses sujets ; mais aussi conjurer la peur que les sujets ont d'un monarque trop énigmatique ; conjurer encore la peur que le monarque a des sujets.

Se montrer pour imposer, s'imposer : montrer pour se faire craindre. Montrer pour séduire, envoûter, fasciner, fixer *par le regard*, par l'expression, les dispositions psychologiques peintes sur le visage, inscrites dans le corps. Communiquer par le cérémonial apparaît donc comme art de montrer, « art de parler au regard, de parler par le regard dans une indistinction qui enveloppe les sujets, qui prévient l'échange »⁶.

Il convient de signifier le pouvoir, et pour cela montrer, savoir montrer : persuader, faire rentrer dans ses vues, circonvenir⁷, transmettre un savoir qui dans les cérémonies et les rituels s'adresse aux corps, aux regards et aux âmes en faisant appel aux gestes, aux mouvements, aux postures, aux expressions mais aussi aux comportements, aux manières de cour⁸.

De cette communication le dialogue, le débat, le souci *d'informer* véritablement semblent s'être absentes ; ils se sont effacés devant celui d'organiser, de façonner, de *former* et de *s'informer*; *de faire savoir*, *de faire croire*; de dominer, d'impressionner bref de gouverner au sens littéral. Ces cérémonies d'État, ces rituels, ces façons de cour entendent donc imposer un ordre. A la société ils cherchent à imposer des formes et des normes en assignant des places : ils entendent ainsi établir une hiérarchie, des rangs, de la distance.

Ce sont ces éléments immanents de la communication que nous voulons retrouver dans les cérémonies et les rituels de cour de l'Ancien Régime et dans ceux-ci les éléments liés à la composante humaine du pouvoir. Les signes extérieurs qui visent à impressionner ou à séduire, à rappeler à l'obéissance ou à susciter l'amour, font des cérémonies et des rituels des instruments du politique⁹. Le contexte dans lequel se déroulent ces signes change : leur fonction perdue.

Cette finalité ouvertement politique des rituels de cour apparaît pour la première fois de façon aussi explicite dans un texte célèbre daté de 1563, *l'Avis donnez par Catherine de Médicis à Charles IX, pour la police de sa cour et*

*pour le gouvernement de son Etat*¹⁰. Cette lettre multiplie les conseils concrets sur les détails les plus minutieux de *l'art de paraître, de l'art de gouverner*, en codifiant l'exhibition ritualisée de l'intimité du roi et de sa dimension humaine. Le roi doit se montrer pour contenter ses courtisans, la cour mais aussi le peuple. Il lui faut ainsi restaurer les usages qu'avaient jadis instaurés François I^{er}, son grand-père et Henri II son père.

LES FAÇONS DE COUR : DES RITUELS POLITIQUES

Les façons de cour sont des rituels politiques : ils contribuent à *mettre en place, à renforcer une politique d'Etat par des moyens différents de ceux des grands cérémoniaux* : des moyens qui touchent à la personne du roi. Davantage qu'à la pompe royale, à l'effet de saisissement, à la fascination visuelle des cérémoniaux d'Etat, les *façons de cour* mettent en jeu des mécanismes affectifs, émotionnels, l'amour mais tout aussi bien la crainte. Nous insisterons ici en effet sur *ce qui est humain* -ou reconnu comme tel- chez le Prince, aux comportements, à la personnalité du monarque, à son intériorité, son intimité et dès lors aux mécanismes d'identification possibles avec ce qui en lui demeure humain. Les «*façons de cour*» entendent en effet façonner les comportements et les âmes, gouverner les sentiments, imposer au roi, mais aussi à ses sujets, plus tard aux citoyens de la République, des formes par des manières et des comportements codifiés.

Les façons de cour que Catherine de Médicis souhaite voir restaurées entendent donc montrer, publiciser, ritualiser une part de la dimension privée et humaine du monarque.

Il faut vous «*montrer pour contenter*» : telle est la leçon que Catherine de Médicis donne à son fils Charles IX. Il faut vous montrer pour vous faire aimer et obéir. L'amour s'accompagnera tout naturellement d'obédience, l'obédience d'ordre. Or c'est le souci primordial de Catherine de Médicis : *restaurer l'ordre*. Il s'agit d'un ordre ancien : cette préoccupation des apparences, *le souci de présentation* de soi est en effet bien antérieur au texte qui nous intéresse ici¹¹.

La finalité politique qui anime cet Avis est nouvelle. Catherine de Médicis comprend l'importance de contrôler l'information et la communication : quand elle dit vouloir par ces façons de cour restaurer une relation directe entre le Roi et son peuple, c'est fondamentalement pour répondre aux informations mensongères et écarter les intermédiaires mal intentionnés. Elle veut avant tout faire savoir que le roi est vertueux, honnête, que le roi est un bon monarque.

FAIRE SAVOIR, SAVOIR FAIRE

Dans cette lettre on découvre les conseils politiques d'une reine à un roi sur les façons de séduire, de plaire, de se faire aimer du peuple français. Charles IX devra pour cela se montrer pour contenter ses sujets tout en

sachant les maintenir à distance, les tenir en respect. Il s'agit là de conseils qui touchent au psychologique et au politique, des conseils de communication politique.

La Reine se montre préoccupée par les troubles, la confusion et le désordre qui se sont emparés du royaume. Il faut d'emblée noter qu'il s'agit de *restaurer un ordre*; et non pas de l'instaurer; restaurer un ordre en s'appuyant, avec beaucoup d'habileté, de savoir faire, d'intelligence politique sur les coutumes, les usages, les manières, ce qu'elle appelle les *«façons de cour»*¹².

La Reine rappelle donc l'importance de l'ordre, des façons, des règles. De l'ordre dépend l'exercice de l'autorité, la possibilité de se faire entendre et obéir des sujets. Mais l'ordre ne peut pas être imposé à tout le royaume uniquement par un appareil administratif, par des officiers et des intendants au service de la monarchie : c'est tout d'abord par la personne même du Roi, par son corps, ses comportements que l'ordre doit s'imposer à chacun et au royaume: *« vous voyant réglé en vostre personne et façons de vivre, et vostre cour remise avec... la police que j'y ay veue autrefois, ... cela sera un exemple par tout vostre royaume... »*¹³.

C'est donc le roi lui-même qui va servir d'exemple et de modèle. Il faut le faire savoir : il faut que cela soit connu de tous : c'est là, semble-t-il, la finalité essentielle de cet Avis: faire que le roi entre en relation avec ses sujets. Mais au-delà -lointaines préoccupations de cette politique qui plus tard fera une telle place au dessein insistant de communication- améliorer et pour cela contrôler cette relation.

Catherine de Médicis donne alors à Charles IX des conseils détaillés et pratiques qui traduisent une politique fondamentalement pragmatique: le Roi doit montrer pour contenter ; comprendre l'importance de se montrer jusque dans ses activités les plus privées ; se vêtir et se dévêtir en public, ou du moins devant une compagnie choisie. C'est ainsi qu'un roi se fait aimer et honorer de ses sujets. *«... et afin, ajoute la Reine, qu'en effet cela soit cogneu d'un chacun, je désirerois que prinsiez une heure certaine de vous lever, et, pour contenter vostre noblesse, faire comme faisoit le feu Roy vostre père ; car quand il prenoit la chemise et que les habillemens entroient, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilhommes de la chambre, maîtres d'hotell.../ entroient lors, et il parloit à eux, et le voyaient, ce qui les contentoit beaucoup... au soir le Roy se deshabilloit en la présence de ceux qui au matin estoient entrez, qu'on portoit les habillemens »*¹⁴.

L'entourage royal voit le roi, le corps du roi ; l'approche, l'aide à se vêtir, l'effleure, le touche peut-être, l'enveloppe du moins de son regard : il en est comblé. Il ne s'agit pas ici du seul contact visuel : le roi parle, il écoute aussi avec attention ; il s'adresse à chaque sujet en particulier, et pas seulement au royaume de France. Avec chacun le monarque établit ainsi une relation individuelle, personnalisée, une relation d'amour. Cette publicisation, cette exhibition du privé, cette intimité montrée satisfont profondément les sujets présents

mais au-delà -et le roi doit se montrer attentif à le faire savoir- tout le royaume; De cette politique, retenons quelques mots cruciaux : *montrer, contenter, faire savoir*;

L'ART DE SE FAIRE AIMER

Catherine de Médicis insiste encore sur le fait que le roi doit se laisser approcher, mais encore se faire désirer. Le roi devra régler jusque dans le détail le plus intime l'alternance entre présence et absence, comportements privés et conduites publiques. La Reine ajoute alors qu'il est indispensable de respecter les rangs, les conditions : elle reproche au roi de préférer la compagnie de ses archers à celle des princes et des seigneurs. La Reine énumère alors toutes les activités, les façons de cour auxquelles devra se plier le Roi en compagnie de ses sujets: « ... *et après disner, pour le moins deux fois la semaine, donnez audience, qui est une chose qui contente infiniment vos sujets et après vous retirer et venir chez moy ou chez la Royne, afin que l'on cognoisse une façon de cour, qui est une chose qui plaist infiniment aux français, pour l'avoir accoutumé et ayant demeuré demie heure ou une heure en public, vous retirer ou a vostre estude ou en privé, où bon vous semblera ; et sur les trois heures après midy vous alliez vous promener à pied ou à cheval, afin de vous montrer et contenter la noblesse, et passer vostre temps avec cette jeunesse à quelque exercice honneste, sinon tous les jours, au moins deux à trois fois la semaine; cela les contentera tous beaucoup... et après celà souper avec vostre famille, et l'après souper, deux fois la semaine, tenir la salle de bal ...* »¹⁵.

Catherine de Médicis recourt parfois à des formules quelque peu désinvoltes et paternalistes pour parler d'un sujet aussi grave que la paix sociale: « *J'ay ouy dire au Roy vostre grand-père qu'il falloit deux jours, pour vivre en repos avec les François et qu'ils aimassent leur Roy, les tenir joyeux et occuper à quelque exercice. ...car les François ont tant accoutumé, s'il n'est guerre, de s'exercer, que qui ne leur fait faire ils s'employent à d'autres choses plus dangereuses ...* »¹⁶.

Recevoir et écouter pour contenter ; se montrer, se promener ; se livrer à quelque exercice physique en compagnie de ses sujets ; les faire danser mais tout aussi bien s'exercer au métier des armes, peu importe : les occuper et les empêcher ainsi de s'abandonner à l'oisiveté toujours pernicieuse. Les structurer et les éduquer par des façons, les occuper par des exercices, les amuser par des divertissements.

Mais pour se faire aimer de ses sujets, le roi doit encore se soucier d'eux montrer de la considération : tout sujet -proche ou éloigné de la personne même du monarque- doit se savoir protégé, aimé par le roi: « ... *il me semble qu'une des choses la plus nécessaire pour vous faire aimer de vos sujets, c'est qu'ils cognoissent qu'en toutes choses avez soin d'eux, autant de ceux qui sont près de vostre personne que de ceux qui en sont loin* »¹⁷.

La Reine met alors en garde son fils contre les fausses informations, les

procédés infâmes de « désinformation » dirait-on aujourd'hui, la propagande mensongère possible de par la distance qui sépare le roi de ses sujets: *« Je dis cecy parce que vous avez veu comme les malins avec leurs méchancetez ont fait entendre partout que ne vous soucyez de leur considération, aussi que n'aviez agréable de les voir ; et cela est procédé de mauvais offices et manteries dont se sont aydez ceux qui, pour vous faire hayr, ont pensé s'establir et s'accroistre ... »*¹⁸.

LE MÉTIER DE ROI : INFORMER, S'INFORMER

Mais la reine entend aller plus loin dans ses conseils : et c'est là que la finalité de cet Avis se découvre pleinement : il s'agit encore d'informer, de s'informer. Et pour cela rapprocher le roi de ses sujets, au sens littéral et dans les imaginations. Le roi doit établir autant qu'il est possible une relation directe avec tous ses sujets. Il devra veiller à répondre personnellement aux requêtes, aux missives, pourtant innombrables... Il doit lire toutes les dépêches, écouter tous ceux qui lui sont envoyés, ne s'autoriser aucune négligence: se défier autant que faire se peut de tous les intermédiaires.

La politique est un travail auquel le souverain est astreint. Un travail sur les apparences, sur les relations, sur l'information, un travail de communication. Se dessine alors l'idée de *métier de roi* «... *Bien souvent les dépesches nécessaires, au lieu d'estre bientost et diligemment répondues, ne l'ont pas esté, mais au contraire ont demeuré quelquefois un mois ou six semaines, tant que ceux qui estoient envoyez... des provinces ... ne pouvans obtenir réponse aucune, s'en sont sans icelles retournez ; qui estoit cause que, voyant telle négligence, ils pensoient estre vray ce que ces malins disoient ... »*¹⁹.

La Reine supplie alors que «... *doresnavant vous n'obmettiez un seul jour, prenant l'heure à vostre commodité, que ne voyez toutes les dépesches, de quelque part qu'elles viennent, et que preniez la peine d'ouïr ceux qui vous sont envoyez... après... les avoir entendues, commander les dépesches et responses... aux secrétaires, et le lendemain, avant que rien voir de nouveau, vous les faire lire et commander qu'elles soient envoyées sans délai... »*²⁰.

Le Roi dont donc faire savoir qu'il s'intéresse à ses sujets. Leur manifester considération et respect; s'interdire toute indifférence. Manifester du plaisir à les voir : il lui faut se montrer plaisant et aimable, même quand il n'a rien à leur dire... « *vos sujets cognoîtront le soin qu'avez d'eux... et cognoîtront davantage... le soin que prenez de vos affaires. Et quand il viendra, soit de ceux qui ont charge de vous, ou d'autres, des provinces, pour vous voir, prendre la peine de parler à eux, leur demander de leurs charges, et, s'ils n'en ont point, du lieu d'où ils viennent ; qu'ils cognoissent que vous voulez sçavoir ce qui se fait parmi vostre royaume, et leur faire bonne chère, et non pas parler une fois à eux, mais quand les trouverez en vostre chambre ou ailleurs, leur dire toujours quelque mot. C'est comme j'ay veu faire au Roy vostre père et grand-père, jusqu'à leur demander, quand ils ne sçavoient de quoy les entretenir, de leur ménage, afin de parler à eux et leur faire*

cognoître qu'il avoit bien agréable de les voir. Et en ce faisant, les menteuses inventions qu'on a trouvées pour déguiser à vos sujets seront cogneus de tous et en serez mieux aimée et honoré d'eux ; car, retournant à leur pays, feront entendre la vérité.»²¹.

GOUVERNER LES ÉMOTIONS, OBSERVER ET SURVEILLER LES SUJETS

Une expression est cruciale dans tout ce texte politique : que cela soit «cogneu» de tous. Ce qui nécessite une façon : cette façon c'est un style de gouvernement des émotions et des sentiments des sujets. Un mode de relation qui entend personnaliser, individualiser tout lien : qui cherche autant que possible à établir un contact direct et individuel avec tout sujet, un contact humain, protecteur, paternel. Ainsi le monarque devra-t-il être capable d'appeler par leur nom les sujets à la cour.

Evoquant le roi François 1er, Catherine de Médicis lui dit alors «*qu'il avoit ordinairement en sa poche le nom de tous ceux qui avoient charge de luy, fusse près ou loin, grands ou petits...*»²².

Il s'agit d'un mode de relation qui va en outre lui permettre de s'informer. Ainsi encore, pour s'assurer de la dévotion sans faille du royaume, le roi élira-t-il discrètement dans chaque province une douzaine de particuliers qui sauront l'informer à temps de toute nouvelle importante: «*...Pour estre averty de tout ce qui se remuoit dedans les dites provinces, soit en général, ou en particulier parmy les maisons privées, ou villes, ou parmy le clergé, il mettoit peine d'en contenter... sous main, sans que le reste s'en apperçoive ny puisse dire que vous rompiez leurs privilèges, les favorisant tellement par bienfaits ou autres moyens... qu'il ne s'y remuoit rien... qu'il ne le sceut ; et, en estant averty il y remédioit, ... et de si bonne heure qu'il empeschoit qu'il n'avint jamais rien contre son autorité...*»²³.

Se conformer à un modèle : montrer en soi la part d'humanité ; se faire ainsi aimer et susciter la dévotion. Savoir et faire savoir, « que cela soit cogneu de tous » ne cesse de répéter la reine ; établir une relation qui soit directe et individuelle entre le roi et ses sujets, son peuple ; s'informer, être informé, être prévenu à temps grâce à la mise en place d'un réseau discret et efficace de particuliers qui observeront, surveilleront le peuple, qui sauront l'écouter, le manier, le faire parler peut-être, aviser le roi. Telles sont les grandes lignes du projet politique auquel Catherine de Médicis exhorte son fils.

Dans cet Avis, au-delà du style, d'une façon d'être et de gouverner, on découvre donc une politique qui fait une place déterminante à la communication, une politique qui entend faire croire grâce aux rituels de cour qu'une relation directe est possible entre le monarque et son peuple.

Pourtant rien qui ressemble à cette politique monarchique dont rêvera

Malesherbes dans ses *« Remontrances relatives aux impôts »* quand il appelait de ses vœux une politique qui entend imposer la publicité des actes administratifs et politiques, supprimer le secret et l'arbitraire, restreindre le rôle de ces administrateurs, intermédiaires qui oppriment le peuple, mettre le roi en relation avec ses sujets 24. Par contre, bien qu'il n'y ait rien de véritablement absolutiste dans son Avis -il s'agit plus de se montrer aux sujets, de les séduire, que de les surveiller systématiquement- il y a cependant dans les conseils politiques de Catherine de Médicis des signes qui préfigurent la politique du Cardinal de Richelieu : l'utilisation systématique qu'il saura faire des rituels de cour, de même que la mie en place par Richelieu d'un réseau d'intendants qui va s'efforcer de surveiller le royaume pour briser cabales et complots trouvent là l'une de leurs origines²⁵.

LES YEUX DU PEUPLE

Dans cette politique de la communication, dans ces cérémonies et ces rituels de cour, le rôle de la vue est central. Toute une tradition anthropologique et politique ne cesse de le répéter : le peuple « inférieur » a besoin de voir plus que d'entendre : il faut donc montrer pour le contenter. Le pouvoir s'est de tout temps appuyé sur la crédulité des yeux des peuples pour leur dérober des informations et ainsi les dominer. Doit-on à ce propos parler de coutumes immémoriales, de traditions séculaires, de dispositions naturelles ou plutôt de finalité sociale ou politique ?

Miroirs des Princes et traités d'éducation des Princes le disent: «Le peuple a toujours l'œil au Roy». Machiavel évoquant la perception du prince par le peuple remarque que: *«Les hommes en général, jugent plutôt aux yeux qu'aux mains, car chacun peut voir facilement, mais sentir, bien peu. Tout le monde voit bien ce que tu sembles, mais bien peu ont le sentiment de ce que tu es...»*²⁶.

C'est Pascal aussi qui met à jour le fonctionnement de la présentation de soi: il explique l'impression produite sur le peuple par la coutume, la répétition, rejetant alors d'une certaine manière l'idée même de disposition naturelle: *«la coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers et de toutes les choses qui ploient la machine vers le respect et la terreur, fait que leur visage, quand il est quelquefois seul et sans ces accompagnements, imprime dans leur sujet le respect et la terreur, parce qu'on ne sépare point dans la pensée leurs personnes d'avec leurs suites, qu'on y voit d'ordinaire jointes. Et le monde, qui ne sait pas que cet effet vient de cette coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle; et de là viennent ces mots: le caractère de la divinité est empreinte sur son visage...»*²⁷.

S'interrogeant sur la raison pour laquelle les cérémonies ont été instituées (il s'agit ici des cérémonies du culte chez les Hébreux), à quels hommes elles sont nécessaires, Spinoza enfin relève la nécessité de se conformer à des rites et, dans ceux-ci, à des signes extérieurs: *«... il fallait aussi que sur les poteaux placés au seuil des maisons, dans les mains et entre les yeux, il eût toujours quelque signe le rappelant à l'obéissance»*²⁸.

Quelle relève de la coutume ou de la disposition naturelle peu importe: les yeux, les cérémonies et les rituels ont une finalité sociale et politique: «*Tel fût donc le but des cérémonies du culte : faire que les hommes n'agissent jamais suivant leur propre décret, mais toujours sur le commandement d'autrui, et reconnussent dans toutes leurs actions et dans toutes leurs méditations qu'ils ne s'appartenaient en rien, mais étaient entièrement soumis à une règle posée par autrui*»²⁹.

Le travail sur les apparences est condition du gouvernement des corps, du gouvernement des âmes. La présentation de soi qui s'accompagne de rituels spécifiques, apparaît alors comme une composante inhérente à la communication politique³⁰.

CONCLUSION

On prête à De Gaulle le propos suivant: «*le protocole c'est l'expression de l'ordre dans la République*»³¹.

Les cérémonies, les rituels, les préséances, les règles de l'étiquette, les manières, constituent une des préoccupations majeures du pouvoir. Pourtant, il faut constamment le rappeler : qu'il s'agisse là en effet de questions politiques cruciales ne cesse d'être négligé, oublié peut-être. Fait d'autant plus surprenant qu'entre autre, à l'article *Etiquette* du *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et aux XVIIIe siècles* de Marion, on peut lire: «...qu'elle fut sous les Bourbons (et avait déjà commencé à être sous les derniers Valois) une des affaires les plus importantes de l'Etat : ... Ceux là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne sont là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnons, ne pouvant pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance « (Louis XIV, *Mémoires*)³².

Fait d'autant plus surprenant que toute une tradition en matière de théorie, de philosophie politique reconnaît aux manières une importance cruciale. Montesquieu insiste sur les rapports entre les mœurs, les manières et les lois d'une nation; Tocqueville élucide l'influence des systèmes de gouvernement sur les manières et les mœurs. Faut-il donc voir dans le fait qu'il soit nécessaire de rappeler que les cérémonies et les rituels de cour sont une composante fondamentale du politique une sourde défiance à l'encontre de la finalité «trop» pratique des coutumiers, des préceptes, des codes de comportements, des arts de gouvernement considérés alors comme des formes abâtardies du politique, des techniques et des savoir faire dénués de cette transcendance et de ces aspirations au dévouement collectif, à la chose publique dont seraient alors porteurs les seuls textes politiques théoriques?

Les façons de cour ont eu une importance politique déterminante, peu entrevue jusqu'à présent : c'est paradoxalement peut-être dans ce qu'elles ont humanisé la personne du roi, en ont encouragé la proximité que les façons de cour ont pu contribuer à cette hypothétique « désacralisation » du roi « ...juxtaposant l'affirmation exaltée des anciennes représentations et un nouveau regard porté sur le roi, paternel sans doute, mais sans être sacré à l'ancienne manière » encourageant alors comme le dit Chartier à «...ces détachements paisibles qui, derrière un loyalisme de conformité, construisent une éthique du souci de soi qui n'a que faire des transcendances politiques»³³.

NOTES

1. Pour une mise au point récente et exhaustive sur la question de la communication, on se référera à L. Sfez, *Critique de la Communication*. Le Seuil, 2e éd., 1990, ainsi qu'à G. Goutlée et L. Sfez *Technologies et symboliques de la communication*. Colloque de Cerisy, 1988, PUG, 1990.

2. J.-C. Schmitt *La raison des gestes*, Gallimard, 1990, en particulier Chapitre I, « L'héritage antique » pp. 33-42 ; J.-C. Schmitt « La morale des gestes » dans *Communications* n° 46, 1987, pp. 31-47.

3. Sur l'étiquette Byzantine voir : Constantin VII Porphyrogénète, *Le Livre des Cérémonies*, Tome I et II, Commentaire par A. Vogt, Editions Les Belles Lettres, 1935 et 1939.

4. Pour une perspective d'histoire politique des rites, on renverra à l'ouvrage de Marc Bloch *Les Rois Thaumaturges* - Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre-, Gallimard, 1983 (1924). J. Le Goff y voit la recherche « d'une histoire... du pouvoir, sous toutes ses formes et avec tous ses instruments. Une histoire du pouvoir où il ne soit pas coupé de ses bases rituelles... » (préface à l'édition de 1983, p. 38). Pour la perspective de même que pour l'ensemble des thèmes abordés ici, on renverra aussi à G. Balandier « Le politique des anthropologues » dans M. Grawitz, J. Leca, *Traité de Science Politique*, PUF, Tome I 1985. Balandier y insiste sur « le pouvoir en tant que producteur d'effets d'ordre... sur les personnes » ; il souligne que l'exercice du pouvoir est indissociable de « l'appropriation de symboles et de signes » ; il note encore l'existence de « procédures maintenant la distance entre le roi et ses sujets » ; il remarque enfin que « le langage politique (qui) vise d'abord à produire des effets, (qui) informe ensuite... ne dévoile qu'une part de la réalité, car le pouvoir doit aussi son existence à son appropriation de l'information » (pp. 313-317). Balandier pose que l'un des objectifs principaux de l'anthropologie politique consiste à « saisir le politique... par la considération de toutes ses composantes - et notamment les plus mésestimées : symboliques et rituelles... psychologiques et théâtrocratiques » (p. 311).

5. Contre partie de ces manifestations de pouvoir qui s'accompagnent de violence physique (voir sur ce point les travaux de N. Elias sur la curialisation des chevaliers dans *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1982 (1939), et dans *La société de cour*, Calmann-Lévy, 1974 (1969).

6. Abbé Dinouart *L'art de se taire* (1771), Présentation par J.-J. Courtière, Cl. Haroche, ed. Jerome Millon, 1988, p. 53-54. Voir aussi B. Gracian *L'Homme de cour* (1647) Editions Champ Libre, 1980 : « Savoir faire et savoir montrer, c'est double savoir. Ce qui ne se voit point est comme s'il n'était point », (p. 77).

7. C'est la finalité même des arts rhétoriques que condense B. Lamy dans *L'Art de parler*, 1676, « ...pour réussir dans le commerce du monde, il ne s'agit que de savoir persuader (...). On n'emploie l'art que pour aller à ses fins », (pp. 1 et 2).

8. Communiquer en ce sens relève de la tradition de la rhétorique depuis l'Antiquité, de sa finalité pratique : de l'action oratoire qui du geste fait un élément de communication.

« ...la fonction de communication du geste nous conduira aussi à étudier certains rituels dans lesquels les corps se donnent en spectacle, en se mouvant ou en retenant leur mouvement comme dans le cas de la « majesté » royale ...dont l'immobilité... le signe suspendu... (sont des) signes de souveraineté... » (Schmitt, op. cit., p. 26). Fumaroli dans *L'Age de l'éloquence*, Droz, 1980, fait même l'hypothèse que l'étiquette de cour se serait développé au XVIe siècle à partir des techniques d'actio des rhétoriques ecclésiastiques, p. 315 ; sur les gestes mesurés, les contenance maîtrisées,

le corps et le visage qui traduisent le gouvernement de soi, voir J.-J. Courtine, Cl. Haroche *Histoire du visage* (XVIe-début XIXe siècle) Ed. Rivages, 1988, en particulier pp. 13-21 et pp. 232-235.

9. Dans ces rituels, il convient de distinguer les cérémoniaux d'Etat des rituels de cour, ceux dont nous nous occupons ici. Les cérémoniaux d'Etat font en effet une place déterminante à la pompe - et dans celle-ci aux ornements, aux vêtements : Ainsi Du Chesne en 1609, dans son célèbre ouvrage *Les antiquitez et Recherches de la Grandeur et Majesté des Roys de France* peut-il écrire : « Habits Royaux méprisez font mépriser l'autorité »... « Ornaments Royaux méprisez font mépriser les Roys », p. 355-356.

Le visuel semble prédominant dans ces cérémoniaux d'Etat qui « soulignent le contact direct entre le Prince et ceux qu'il gouverne ... Même exécuté ... hors des yeux du public, le cérémonial, remarque Giesey, incorporait jusqu'à un certain point tous les « ordres » du royaume, présents ou en quelque façon représentés » (Cérémonial et puissance souveraine (France, XVe-XVIIe siècles) A. Colin, 1987, p. 68).

L'insistance sur les vêtements et les ornements comme garants de la majesté, de la grandeur, le caractère public du pouvoir qui se déroule devant le regard du peuple s'accompagne pourtant de la conscience d'une dimension humaine à l'abri du regard des peuples, davantage, d'un intérêt manifeste pour l'intériorité, la personnalité du monarque. A propos des actions de justice, Du Chesne précise ainsi, « il estoit raisonnable de faire paroistre la grandeur de leurs Majestez autant par l'ornement externe que par les vertus qui luy soient en leurs esprits », op. cit., p. 510-512.

A propos de ce qui distingue les cérémoniaux d'Etat des rituels de cour faut-il parler d'un changement qui aurait fondamentalement trait à la seule relation visuelle que le roi entretiendrait avec ses sujets ? Chartier qui semble d'abord voir dans la participation du peuple aux cérémonies, puis dans sa mise à l'écart avec la société de cour un facteur déterminant dans l'évolution de la conception de la royauté, dans la représentation du monarque, restreint pourtant rapidement l'importance de cette différence :

« Le cérémonial de la cour ne doit pas être considéré comme de l'ordre du privé » dit-il « ouvert à une assistance mêlée, relayé par l'image, il demeure dans la sphère du public » (*Les origines culturelles de la révolution française*, Le Seuil, 1990, pp. 156-157. En outre précise-t-il « Les cérémoniaux d'Etat, eux aussi ne pouvaient être vus directement dans un rapport d'immédiateté entre le roi et le peuple, que par un nombre de spectateurs limités, présents dans les villes où ils se déroulaient... », Ibid.

10. Extraits de *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimbart et Danjou 1ere série, Tome V 1835, p. 246-259. Machiavel s'était déjà soucié des « manières et façons du prince envers ses sujets et ses amis » (*Le Prince* (1513), Callimard, 1962, p. 109). Dans le souci d'instaurer - ou de restaurer - ces façons de cour, on sait l'influence de l'Italie sur François 1er ou encore Catherine de Médicis, de ces traités de cour tels ceux de B. Castiglione *Le Courtisan*, (1528) G. Della Casa, *Galatée* (1558), qui prescrivent jusque dans le détail le plus infime le comportement qu'il faut respecter à la cour.

11. Ainsi ces Miroirs des Princes qui se multiplient au XIIIème et au XIVe siècles, ces traités d'éducation qui s'attachent à la formation morale et politique des rois sont de véritables manuels de gouvernement. Ils veulent avant tout moraliser l'art de gouverner car « ...aucune institution ne vient limiter, voire contrôler le roi » : le roi doit se soumettre aux « principes du droit moral » (Krynen, *Idéal du Prince et pouvoir royal à la fin du moyen âge* (1380-1440) ; étude sur la littérature politique du temps, Editions A. et J. Picard, 1981, p. 87). Ces traités s'intéressent eux aussi à la personne du prince qui doit se faire aimer, se faire craindre, être attentif à la majesté de sa fonction, aux attributs extérieurs. « ...Le bon prince, non obstant qu'il soit debonnaire et benigne, doit vouloir estre craint et douté » (Christine de Pisan, *Policie* 1,21, cité dans Krynen op. cit. p. 123) ou encore Philippe de Mézières conseille-t-il en 1389 à Charles IV dans *le Songe du vieil pèlerin* : « ...Entre tous ceux du royaume de Gaule... en habit royal... tu dois estre apparsans et différent en tes atours et en tes vêtements... Car en ta personne royale... doit estre représentée de hors par habits... différent des autres une autorité royale et, s'il se peut dire, divine ; par laquelle solennelle apparence de habit royal la veue de tes subjects, bons et loyaux, soit esmeu envers toy a une grande reverence et obeissance et les mauvais à une terreur de doubtance. ...Se l'evesque, faisant office solennel et divin, estoit parez comme un pauvre chapellain, le peuple en perdrait la moitié ou plus de sa dévotion » (III, 225, Fol. 24Or, cité dans Krynen, op. cit. p. 131-132).

Machiavel s'était surtout attaché à des considérations politiques générales sur le gouvernement par les apparences. Sur bien des points l'*Avis* de Catherine de Médicis a une visée semblable au *Prince*. Machiavel incite en effet le prince à « ...s'efforcer qu'en ses actions on reconnaisse une certaine grandeur, magnanimité, gravité, force /.../ qu'il fasse régner de lui opinion telle, que personne ne songe à le tromper ni circonvenir » (op. cit. p. 130) « ...donner de soi exemples d'humanité et magnificence... » (p. 158). Machiavel qui évoque la nécessité d'être aimé et craint préférera - s'il faut choisir-susciter de la part de ses sujets la crainte plutôt que l'amour : « ...il est beau-

coup plus sûr de se faire craindre qu'aimer... » (p. 118) « ...les hommes hésitent moins à nuire à un homme qui se fait aimer qu'à un autre qui se fait redouter... (p. 119) « ...il se doit seulement étudier à n'être point haï » (p. 121).

Mais c'est sur l'art de la simulation et de la dissimulation que l'Avis de Catherine de Médicis diffère fondamentalement ou du moins explicitement de Machiavel :

« Il n'est donc pas nécessaire à un prince d'avoir toutes les qualités dessus nommées, mais bien il faut qu'il paraisse les avoir. Et même j'oserai bien dire que s'il les a et qu'il les observe toujours, elles lui portent dommage ; mais faisant beau semblant de les avoir, alors elles sont profitables ; comme de sembler être pitoyable, fidèle, humain, intègre, religieux... » (p. 125).

12. On sait qu'en d'autres circonstances elle n'hésitera pas à avoir recours à la plus grande des violences pour « restaurer l'ordre ».

13. *Avis*, op. cit... p. 246.

14. *Ibid*, p. 246 et 249.

15. *Ibid*, p. 247.

16. *Ibid*, p. 247-248.

17. *Ibid*, p. 250.

18. *Ibid*.

19. *Ibid*.

20. *Ibid*, p. 250-251.

21. *Ibid*, p. 251-252

22. *Ibid*, p. 252

23. *Ibid*, p. 253-254

24. Voir E. Badinter *Les « remontrances » de Malesherbes 1771-1775*. Flammarion, 1985.

25. cf. Cl. Haroche « Le travail du pouvoir politique sur les sentiments et les corps » (à paraître dans les *Mélanges P. Ansart*).

26. *Le Prince*, op. cit. p. 126.

27. Pascal *Pensées*, Gallimard, p. 148.

28. Spinoza *Traité Théologico-Politique*, Garnier Flammarion, 1965, Chapitre V « de la raison pour laquelle des cérémonies ont été instituées... » p. 108.

29. *Ibidem*. Qu'il s'agisse de coutumes ancestrales, nul ne semble en douter. L'on peut cependant dans celles-ci déceler des changements : ainsi les rituels de cour constituent-ils une innovation au XVI^e siècle. De par le contexte historique qui préside à leur naissance, de par le cadre où ils s'exercent, peut-être encore de par leur motivation profonde, la psychologie qui les sous tend. Réfléchissant aux liens entre les cérémonies et le pouvoir royal M. Fogel dans *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle*, Fayard, 1989, note ainsi qu'y coexistent le recours à la coutume, aux usages, avec la mise en place systématique de dispositifs cérémoniels destinés à susciter des effets psychologiques et politiques en tout sujet. (Ainsi la majesté, la gravité, l'impénétrabilité, l'indéchiffrabilité du roi susciteront un certain nombre de dispositions psychologiques chez les sujets et inscriront un ordre visible qui traduit des hiérarchies, des rangs jusque dans les corps, les gestes, les postures : le respect mais encore l'obédience devant la personne sacralisée du monarque, l'effroi mais aussi l'amour. Expressions du visage, gestes, contenance apparaissent ainsi comme des instruments au service d'un pouvoir politique). A ces cérémonies, elle voit pour origine les rencontres fastueuses entre les rois de France et les monarques étrangers, « la rivalité des fastes complétait », note-t-elle, « la rivalité des armes. Les formes de la diplomatie (étaient) faites alors de ...contacts directs entre souverains... » (p. 192) ; elle explique par le déploiement de ce faste le développement de tout un savoir sur les cérémonies : les cérémonies vont désormais jouer un rôle considérable dans le politique participant de l'élaboration de ce que Fogel désigne comme « conscience cérémonielle ».

Evoquant l'ouvrage d'André Duchesne *Antiquitez et Recherches de la Grandeur et Majesté des Roys de France* (1609), Fogel y note ainsi un déplacement par rapport aux ouvrages antérieurs, celui de Du Tillet en particulier *Recueil des Roys de France, leurs couronne et maison* (1580) : « ...le passage de la mémoire à la conscience cérémonielle », ou encore, la prise de conscience de l'utilité politique des cérémonies : « Désormais c'est La majesté royale », dit-elle, « et non la simple répétition des usages, qui donne son sens au cérémonial » (p. 193). Une disposition propre au monarque, une contenance, une apparence, une présentation de soi qui reflète une essence profonde tout autant, davantage sans doute qu'une coutume : une qualité, un trait propre au pouvoir, au politique...

R. Giesey lui s'interroge dans *Cérémonial et puissance souveraine* (op. cit.) sur « les sources intellectuelles » des rituels de la cour ; et remarque alors une origine analogue à celle qu'évoque Fogel à propos des cérémonies : là où celle-ci insistait sur la rivalité des fastes entre souverains étrangers, Giesey insiste sur l'émulation, la rivalité entre princes dans les cours princières du XVI^e siècle en Italie.

Une psychologie identique sous tend les relations entre souverains étrangers et entre princes

d'une même cour. Dans l'un et l'autre cas il y a désir d'impressionner la vue et l'esprit des sujets comme des pairs : être plus fort, plus fastueux, plus impressionnant : mais fondamentalement tenir à distance. Plus on remonte dans le temps... plus on semble proche des manières par lesquelles dans toutes les cours d'Europe, se marque la déférence envers les princes, manières qui évoluent sans cesse, surtout par l'émulation qui pousse les princes à s'imiter et à se dépasser les uns les autres... » Giesey ajoute alors qu'« à l'arrière-plan du développement des manières de cour, on trouve toujours semble-t-il, la volonté des princes de ne pas se laisser distancer par leurs pairs, et... de se grandir dans l'esprit de leurs sujets... » (p. 70).

Compétition, rivalité, rapports de force, enjeux de pouvoir semblent ainsi présents aux origines des cérémonies comme des rituels de cour.

30. Sur les systèmes politiques et les mises en scène du pouvoir, sur la question de la présentation et de la représentation du pouvoir on renverra aux travaux de G. Balandier *Le pouvoir sur scène*, Balland, 1980. « Le politique des anthropologues » art. cit. « ...aucune société ne peut échapper à la nécessité de sa propre théâtralisation » (p. 327-328) ; L. Marin *Le portrait du roi*, ed. Minuit, 1981 ; J.-M. Apostolidès *Le roi machine*, Minuit, 1981 ; E. Goffman *La mise en scène de la vie quotidienne* (Tome I, La présentation de soi) ed. Minuit, 1973 ; Chartier « Le monde comme représentation » *Annales ESC*, novembre-décembre 1989, n° 6, pp. 1505-1520, et *Les origines culturelles de la révolution française* (1990). Chartier écrit ainsi que « pour l'historien des sociétés d'Ancien Régime, construire la notion de représentation comme l'instrument essentiel de l'analyse culturelle est investir d'une pertinence opératoire l'un des concepts centraux maniés dans ces sociétés mêmes » (art. cit. p. 1514).

31. Cité dans P. Lascoumes, « Le protocole, ou comment s'épargner la politesse » dans *La Politesse* (vertu des apparences), Editions *Autrement*-« Séries Morales », 1991, p. 124.

32. p. 222.

33. R. Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française* op. cit. p. 165.